

Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural
du Jeudi 20 juin 2019

Pour la CLDR : 33 membres sont présents :

	NOM Prénom	Présence
1	BERTHO Jean Christophe	Présent
2	BOUNAZEF Djida	Présente
3	BURON Catherine*	Présente
4	CHANTRY Jean Paul	Présent
5	COCHET Pierre	Présent
6	DANTINNE Jacques	Présent
7	DANTINNE Gary	Présent
8	DEGEE Eric	Présent
9	DELCOMMINETTE Eric	Présent
10	DENIS Colette	Présente
11	DE COCK Christian*	Présent
12	DOCQUIER Edgard	Présent
13	DOGOT Claude	Absent
14	DUFONTBARE François-Hubert*	Présent
15	DUFOUR René-Fernand	Présent
16	DURANT Alain*	Présent
17	FOHN Valérie	Présente
18	FONTAINE Nicolas	Présent
19	GUILLAUME Pol*	Présent
20	GUISSE Christelle*	Présente
21	HANUT Frédéric	Présent
22	HADESTAINE Lucien	Présent

23	HEINE Nadine*	Excusée
24	JAUMAIN Jean François	Présent
25	LAMBERT Edmée	Excusée
26	LANDRIN Christian*	Absent
27	LENOIR Pierre-Yves	Excusé
28	LEUNEN Sébastien	Présent
29	MARS Marie Agnès	Présente
30	PEETERS Olivier	Présent
31	PINEUR Gilbert	Présent
32	PONCELET André	Présent
33	PREUD'HOMME Stéphanie	Présente
34	SCHALEMBOURG Cécile	Excusée
35	SCHMITZ Frédéric	Présent
36	THIANGE Maxime	Présent
37	TOMBALLE Jean-Marie	Présent
38	TRIBOLET François	Absent
39	VAN DEN BROECK Marc	Présent
40	VIGIN Alex	Présent
41	WARNIER Emmanuel	Absent
42	WIDART Joëlle	Absente
INVITES		
A	DE PLAEN Gaëtan	Absent
B	MELEBECK Marie	Excusée

*mandataire communal

Présences :

Membres de la CLDR : cf. liste en début de document ;
 Germeau Vincent, Agent ADL de la Commune de Braives
 Legrand Vincent, agent FRW.

La soirée s'est déroulée en deux étapes.

Une première rencontre visait à informer les nouveaux membres de la CLDR sur le B.A. BA d'une opération de développement rural, du PCDR et du rôle et fonctionnement de la CLDR.

(Voir le diapo annexé)

Vincent Legrand reste à la disposition des nouveaux membres pour des questions qui pourraient venir après cette rencontre ; ses coordonnées sont :

Vincent Legrand
v.legrand@frw.be
019/589 321

La deuxième partie de la réunion démarre vers 20h00' par un accueil de la part du Président de séance, le Bourgmestre Pol Guillaume.

Celui-ci tient à remercier autant les anciens membres que les nouveaux membres qui ont été désignés par le Conseil communal du 13 juin dernier. Les 7 représentants des mandataires communaux sont :

Pour le groupe Entente communal :

Pol Guillaume, Bourgmestre
Nadine Heine, Présidente du CPAS
François Hubert du Fontbaré, Echevin
Catherine Buron, Conseillère communale

Pour le groupe Base :

Christelle Guisse, Conseillère communale

Pour le groupe Ecolo :

Christian De Cock, Conseiller communal

Pour le groupe Défi :

Alain Durant, Conseiller communal

Nous entrons dans une phase de concrétisation des projets.

Vincent Legrand présente les objectifs et l'ordre du jour de la séance :

L'objectif de la soirée est de lancer la concrétisation des projets et plus particulièrement les projets du lot 1. C'est l'occasion pour certains de ces projets de faire un état des lieux et proposer pour d'autres la constitution de groupes de travail.

1. Approbation du compte rendu du 26/11/2018.

Le compte rendu est approuvé

2. Etats d'avancement de projets du lot 1.

Fiche 1-1 : création d'une maison multiservices à Ciplèt

- Le membre du collège responsable : le Bourgmestre Pol Guillaume
- Agent communal : Vincent Germeau
- Etats d'avancement :
 - Vincent Legrand retrace l'historique de l'évolution de ce projet :
 - Après la visite d'une délégation de ciplétois lors de notre dernière CLDR plénière (26/11/2018), la CLDR avait proposé d'organiser une soirée d'information à Ciplèt sur le projet et les motivations de la CLDR à développer ce projet.
 - Celle-ci s'est déroulée le 19/12/2018 en présence d'un nombre important de ciplétois (+/- 170 présents dont 110 inscrits sur le registre des personnes voulant être au courant des suites). Un grand merci à Cécile et Valérie qui ont expliqué les intentions de la CLDR en proposant ce projet.



- En résumé les ciplétois ont exprimé des craintes :
 - Sur le fait de voir les anciennes infrastructures démolies
 - Sur la grandeur de la nouvelle infrastructure proposée et les nuisances que cette grande taille pourrait induire dans le centre du village de Ciplèt (bruit, incivilités, dégradations, ...)
 - La crainte de voir l'infrastructure privatisée après 10 années de gestion publique a également été exprimée.
 - Un groupe de travail mixte (membres CLDR et différents ciplétois) s'est réuni à plusieurs reprises pour aboutir à de nouvelles propositions en la matière. Pour la méthode :
 - Le GT a pris connaissance du lieu
 - Le GT a questionné les utilisateurs existants et potentiels quant à leurs besoins en matière de superficie et d'équipements
 - Le GT a visité des exemples d'infrastructures semblables dans la région (Fallais, Celles et Borlez)
 - Les résultats : on peut dire que d'importants rapprochements sont constatés tant pour l'infrastructure bâtie (rénovation du bâtiment actuel et agrandissements) que pour les occupations et la gestion de l'infrastructure. Une divergence subsiste : Le soutien au développement de la diffusion culturelle du centre culturel Braives-Burdinne qui demande une salle équipée d'une scène permanente et d'une arrière scène pouvant recevoir 200 spectateurs. Là où les ciplétois veulent limiter les entrées à 120 personnes.
- 2 fiches projet coexistent :
- 1 première qui reprend l'ensemble des besoins minimums souhaités
 - 1 deuxième proposée par un groupe de ciplétois et qui répond aux craintes exprimées.

FP « a minima »

Une grande salle de 150 m²
(capacité d'accueil de 200 personnes
en mode spectacle)

Une scène permanente de 55 m²
surélevée de 1,20 m + une arrière
scène de 20m²

= 225 m²

Ceci répond aux besoins du centre
culturel

FP « cipletoise »

Une grande salle de 160 m² dont une
scène permanente de 30m²
(capacité d'accueil de 120 personnes)

= 160 m²

Ceci ne répond pas aux besoins du
centre culturel

- Il reste à présent au Collège à prendre une décision quant à cette divergence et de prendre les renseignements utiles (techniques et financiers) quant à la faisabilité architecturale, technique et financière des différents scénarios.



On voit bien ici l'implantation en jaune au centre du village de Ciplet.

- Une fois que le Collège aura pris position, une nouvelle fiche projet sera présentée aux Ciplétois ainsi qu'à la CLDR avant de passer au Conseil communal pour une demande de subvention à la région wallonne.

Me. Mars et M. Delcomminette insistent sur les craintes formulées par les habitants de Ciplet et plus particulièrement les riverains.

Mr Chantry se demande pourquoi n'est-il pas possible de créer cet espace culturel sur l'espace de la gare. Mr le Bourgmestre explique qu'une grande partie de la zone est devenue zone communautaire grâce à un PCAD (Plan communal d'aménagement dérogatoire) à condition qu'aucune infrastructure bâtie ne soit construite sur le site : des terrains de maraîchage, de football, du stationnement OK ! mais pas de bâti à l'ouest du RAVEL. Pour ce qui est du côté du marché et de la gare, il est déjà prévu une construction ; une halle agricole.

Concernant ce dossier, il est proposé que tous les membres de la CLDR puissent avoir accès aux différents comptes rendus qui ont été rédigés par la FRW.

Ceci pourrait être élargi à l'ensemble des groupes de travail.

Vincent Legrand rappelle que suite à ce dossier, la CLDR a pris conscience de l'importance de bien communiquer avec la population. Une réunion sur ce point aura lieu à l'automne.

Fiche 1-2 : création d'un réseau voies lentes – phase 1 étude

- Le membre du collège responsable : le Bourgmestre Pol Guillaume
- Agent communal : Vincent Germeau
- Etats d'avancement :
 - Pol Guillaume retrace l'historique de l'évolution de ce projet :
 - Suite à une visite de terrain en août 2018, un tracé a été confirmé :





F99C



- Celui-ci reprend les points d'intérêts à rejoindre, les voies vertes (Ravel et F99C), les tronçons prioritaires manquants et les tronçons manquants secondaires
 - Le Plan communal de mobilité est plus ou moins terminé mais n'a pas su arriver à proposer des fiches projets par tronçon avec une description des aménagements à faire et encore moins les estimations liées aux aménagements.
 - La Commune recherche actuellement un technicien qui lui permettrait de faire ce travail tronçon par tronçon. Ce serait avec ce technicien que certains tronçons pourraient être visités avec des membres de la CLDR et de la CCATM pour donner leur avis sur l'aménagement adéquat.
 - Certains membres de la CLDR sont intéressés à jouer ce rôle : lors de visites avec le technicien, un message sera envoyé aux personnes inscrites ci-dessous. Cela sera très souvent en journée en fonction de l'agenda du technicien.
 - Edmée Lambert
 - Joëlle Widart
 - Valérie Fohn
 - Pierre Yves Lenoir
 - Sébastien Leunen
 - Auxquels s'ajoutent :
 - René Fernand Dufour
 - Gilbert Pineur
 - Maxime Thiange
 - Alex Vigin
 - Sébastien Leunen ajoute que les avis qui avaient été donnés sur la problématique de l'imperméabilisation de ces voiries lentes ne sont pas une position du Parc mais les siennes. Le Parc n'a pas encore pris position sur le sujet. Il pense qu'il faudrait réfléchir à d'autres moyens d'aménager ces voies que des bi-bandes qui peuvent aussi poser des problèmes en matière d'écoulement, de biodiversité voire de sécurité.
- 3 tronçons ont déjà fait l'objet de promesses de subvention pour des aménagements. Il s'agit de :
- **Le tronçon Tourinne – Braives** (établissements Brichart sur la N64 – rue de Cornuchamps)



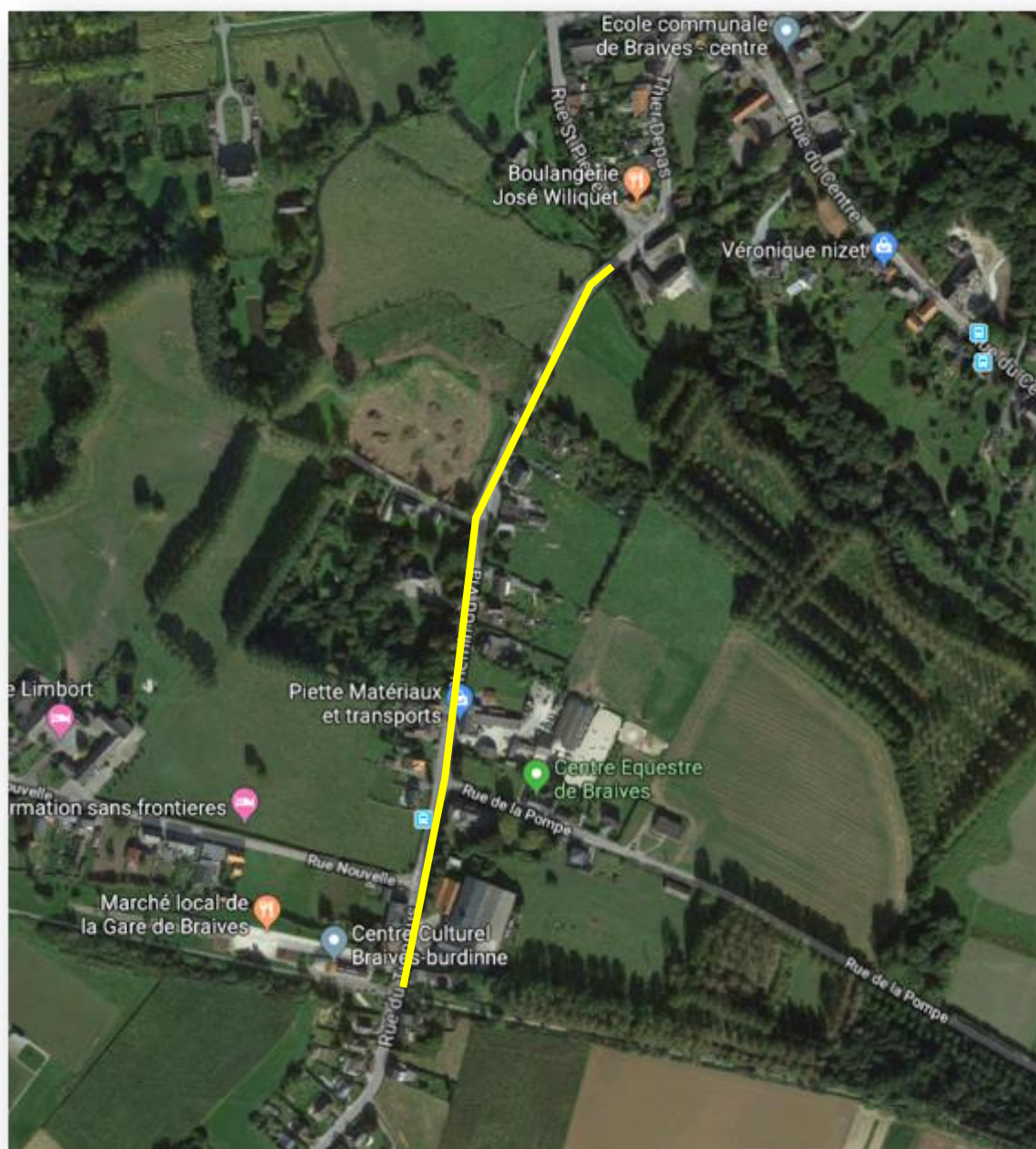


L'aménagement proposé est la pose d'un bibande de type agricole.

- **Le tronçon Braives – Briviouille** (Pont de braives – gare de Braives)



Les aménagements sont encore à définir....



- **Le tronçon Ville-en-Hesbaye – Ciplet** (Ferme des sources – rue de Ciplet)





Les aménagements prévus : un bi-bande de la ferme des sources Jusqu'à la rue de Ciptet – ensuite une piste cyclable de 2,5 m bidirectionnelle protégée jusqu'à la voirie de remembrement (F99C) qui repart vers Avennes. Un rail de protection sera aussi installé dans le tournant de la rue de Ciptet. L'acquisition d'une bande de parcelle agricole sera nécessaire.

- **Un quatrième tronçon Ville-en-Hesbaye – Avennes** est déjà prévu dans le cadre du plan PIC : Aménagement de la rue des Aiwisses à Ville en Hesbaye vers Avennes.

Fiche 1-5 : Lien entre agriculteurs et non agriculteurs

- Le membre du collège responsable : l'Echevin François Hubert Du Fontbaré
- Agent communal : Angelo Proto
- Etats d'avancement :
 - François Hubert Du Fontbaré explique les actions qui ont déjà été entreprises par la Commune :
 - Il y a de cela 2 années, la Commune a engagé un chargé de mission « agriculture », Angelo Proto, 1 jour par semaine dans le but de recréer du lien entre la commune et les agriculteurs. Il a pris le temps de rencontrer l'ensemble des agriculteurs qui travaillent sur la commune à titre principal. La profession est mise à mal. Beaucoup d'agriculteurs connaissent de nombreuses difficultés d'ordre économique, social, culturel et environnemental. De plus, c'est une profession fortement stigmatisée aujourd'hui. Angelo, sur base de ces nombreux témoignages, a créé un groupe de travail composé d'agriculteurs. Leur préoccupation est de communiquer vers les citoyens sur eux, sur ce qu'ils sont, sur la profession et ses difficultés. Ils ont décidé de créer une vidéo. La Commune a voulu soutenir en mettant un budget assez conséquent pour permettre d'engager des professionnels de l'image. La vidéo est en cours de tournage ces mois d'été. Elle devrait être terminée pour la fin d'année.

- Vu que la fiche projet du PCDR porte également sur ce souci de recréer du lien, c'est le moment de réunir une première fois un groupe de travail composé de membres de CLDR afin d'aller plus loin et voir quelles sont les actions qui peuvent être menées aussi par les citoyens.
- Comme pour la plupart des GT, la première réunion se concentrera sur une lecture vivante de la fiche projet, la définition de la manière dont nous voulons fonctionner (fréquence, horaire, composition du GT...)
- Certains membres de la CLDR sont intéressés à jouer ce rôle :
 - Joëlle Widart
 - André Poncelet
 - Jean Marie Tomballe
 - Nicolas Fontaine
 - Auxquels s'ajoutent :
 - Sébastien Leunen
 - Gary Dantinne
 - Marc Van den Broeck
 - Colette Denis
 - Jean François Jaumain
 - Olivier Peeters
 - Jean Paul Chantry
 - Christian De Cock
 - Catherine Buron
 - René Fernand Dufour

3. Pause Pizza et verre de l'amitié

4. Plan d'actions 2020-2025 de l'ADL – dossier de renouvellement d'agrément :

Vincent Germeau, agent coordinateur de l'Agence de Développement Local (ADL), présente le nouveau plan d'action 2020-2025 de l'ADL élaboré dans le cadre de sa demande de renouvellement d'agrément. Ce plan d'actions a été construit en cohérence avec le PCDR et reprend notamment les 4 enjeux du PCDR comme priorités du plan d'actions et également l'ensemble des projets du PCDR à portée économique et/ou emploi.

La CLDR jouera le rôle de comité de pilotage de l'ADL et un groupe de travail opérationnel plus restreint est constitué afin de participer à la réflexion sur la mise en œuvre des projets. Il est composé des membres de la CLDR suivants :

- Stéphanie Preud'homme
- Maxime Thiange
- Jean Paul Chantry
- Jean François Jaumain
- Djida Bounazef
- Alain Durant
- Jacques Dantinne (pour les projets « commune connectée »)

PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE BRAIVES - AGREMENT 2020-2025

PRIORITES

OBJECTIFS

ACTIONS

Braives, Commune du Saule et du Parc naturel (Tourisme)

Soutenir et développer le tourisme en mettant en place 2 activités et actions de promotion d'ici 2022

ACTIONS A COURT TERME

- Coordination à l'échelle locale du parcours de découverte du saule
- Coordination de la promotion touristique de l'entité en partenariat avec la maison du tourisme

Soutenir et développer le tourisme en mettant en place 2 activités centrées sur le vélo tourisme d'ici 2025

ACTIONS A COURT TERME

- Coordination du RAVeL Expo

ACTIONS A MOYEN TERME

- Coordination locale du développement du vélo tourisme

Soutenir et développer le tourisme en mettant en place 2 nouvelles activités centrées sur le saule d'ici 2025

ACTIONS A COURT TERME

- Organisation du festival du saule

ACTIONS A MOYEN TERME

- Coordination locale du programme de développement du saule

Soutenir et développer le tourisme en mettant en place 4 nouvelles actions centrées sur la nature au-delà de 2026

ACTIONS A LONG TERME

- Création de logements touristiques insolites
- Création du parcours du "p'tit pêcheur au fil de la rivière" dans le village du saule (parcours ludique de sensibilisation à la vie de la rivière et du poisson)
- Création de circuits de promenades thématiques (jardins, biodiversité, points d'eau, moulins, producteurs locaux,...)
- Création d'un circuit de géocaching de découverte du territoire

Braives, Commune connectée (Economie)

Soutenir et développer le secteur économique local en mettant en place 6 actions de communication, formation ou information d'ici 2022

ACTIONS A COURT TERME

- Accueil, accompagnement et personne de contact pour les indépendants et entrepreneurs locaux
- Communication hebdomadaire avec les entreprises locales via les réseaux sociaux et via mailing list
- Présentation d'acteurs économiques locaux dans le bulletin communal
- Sensibilisation des commerçants braivois au "zéro déchet" et au "commerce équitable"
- Coordination d'informations/formations pour les acteurs économiques sur le territoire avec divers partenaires publics et privés ex: formation marchés publics
- Mise à jour de l'annuaire des commerçants, entreprises et indépendants au travers d'une nouvelle édition "papier" et déclinaison éventuelle par secteur spécifique

Connecter les acteurs économiques entre eux en mettant en place 6 outils ou événements d'ici 2025

ACTIONS A COURT TERME

- Mise en place d'une action annuelle en faveur du secteur HoReCa sous le label "Braives Commune gourmande"
- Relais local de la fiche du GAL sur la compétitivité des entreprises- Economie circulaire - Efficience énergétique- Energies renouvelables
- Mise en place d'actions de réseautage entre acteurs économiques

ACTIONS A MOYEN TERME

- Mise en place d'un répertoire informatique des cellules vides/bureaux/églises/espaces privés,... à partager
- Participation à des événements mettant en valeur le savoir-faire local tels que "journée découverte entreprises", "journée de l'artisan", "week-end du bois", "zoning en fête",....
- Coordination de l'amélioration de la signalisation des infrastructures

Encourager la digitalisation de l'économie braivoise par la mise en place de 2 actions d'ici 2025

ACTIONS A MOYEN TERME

- Braives, commune numérique - Présence en ligne
- Braives, commune numérique - Digital commerce

Soutenir et développer le secteur économique local par l'aménagement de 3 zones propices à l'activité économique au-delà de 2026

ACTIONS A LONG TERME

- Création et animation d'un îlot d'entreprises à Avennes
- Création d'un espace de Co-Working
- Aménagement de l'entrée de Braives (carrefour Duchateau - pôle de développement commercial)

Braives, Commune + 100 emplois locaux (Emploi)

Soutenir et développer l'emploi local en mettant en place 3 actions de communication, formation ou information d'ici 2022

ACTIONS A COURT TERME

- Coordination de la diffusion d'informations locales et régionales sur l'économie, l'emploi et le tourisme via le site internet et l'application smartphone
- Accueil et accompagnement des porteurs de projet
- Coordination d'informations/formations pour les porteurs de projet et pour les demandeurs d'emploi braivois selon l'étude de leur profil

Soutenir et développer l'emploi local par la création de 2 outils et 2 événements propres au territoire d'ici 2026

ACTIONS A MOYEN TERME

- Sensibilisation des jeunes à la création d'entreprises (mini-entreprises)
- Mise en place d'un salon pour les porteurs de projet et demandeurs d'emploi sur le territoire Burdinale-Mehaigne

ACTIONS A LONG TERME

- Création d'un centre de formation aux techniques du saule: montage du projet
- Création d'un atelier rural

Braives, Commune zéro carbone (Agriculture et produits locaux)

Soutenir et développer l'agriculture et les circuits courts braivois en mettant en place 8 actions d'ici 2025

ACTIONS A COURT TERME

- Coordination d'un marché de producteurs locaux
- Coordination de la réalisation de fiches de présentation professionnelles des producteurs locaux
- Fédérer les acteurs locaux en agroécologie et permaculture - centres de formation, stages, cultures partagées, mutualisation de savoirs et de matériel,...
- Création d'une filière en circuit court concernant le pain et la bière "Pain et bière de Hesbaye"

ACTIONS A MOYEN TERME

- Introduction des produits locaux dans les cuisines communales
- Aménagement d'une Halle sur le site de l'ancienne gare de Braives
- Réalisation d'actions permettant la création de liens entre agriculteurs et non agriculteurs
- Mise à disposition de terres publiques et/ou privées pour les activités de maraîchage et en agro-écologie

Soutenir et développer l'économie de transition en mettant en place 7 outils au-delà de 2026

ACTIONS A MOYEN TERME

- Monnaie locale: actions pour intensifier sa circulation et sensibilisation auprès des acteurs économiques
- Création d'une épicerie locale, sociale et coopérative

ACTIONS A LONG TERME

- Participation à la réflexion sur la mise en place d'une filière de culture de saule à Braives
- Accompagnement du développement du secteur viticole braivois
- Mise en place d'un label PNBM pour les produits locaux
- Elaboration du dossier de candidature Leader 2021-2027
- Création d'un centre de l'innovation et de la transition

5. Divers :

Un échange au sujet de la problématique des déchets :

Encore trop de canettes sont jetées dans la nature. En tant que Commune « zéro déchet », il serait bon de prendre des dispositions en la matière. Des actions de type « be wapp » devraient se multiplier.

Un membre de l'assemblée signale la possibilité de devenir « Ambassadeur propreté ». Il suffit de se faire connaître auprès de Valérie Pinel à l'administration communale. On reçoit du matériel (sacs poubelles, gants, ...) et une fois plein, la Commune se charge de le reprendre après l'avoir prévenue.

Une autre idée évoquée est de ne pas limiter les accès au parc à containers à 1 m³. Il serait intéressant de proposer que les jours où le parc est moins engorgé (en semaine), on puisse y déposer + que ce m³.

Autres informations du Bourgmestre :

- Un Parking de « co-voiturage » de 85 places sera opérationnel fin octobre à proximité des écoles de Fallais.
- L'extension du Hall des sports se termine
- Les travaux de l'aménagement du skate park ont débuté près des installations du Football de Braives.
L'aménagement devrait être opérationnel début juillet.

La réunion s'est clôturée vers 22h30.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Vincent Legrand

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 21 ou par courriel : v.legrand@frw.be*